

# *Bibliothèque municipale Louis Garret*

## *La charte d'utilisation d'Internet*

L'utilisation d'un système informatique, quel qu'il soit, est soumise au respect d'un certain nombre de textes de lois. Leur non-respect est passible de sanctions pénales (amendes et emprisonnement).

### *Cadre juridique général*

Pour information et de manière synthétique, ces textes concernent :

#### *- la protection des mineurs :*

La Bibliothèque étant ouverte à tous, il est interdit de consulter des sites à caractère violent, pornographique ou de nature à porter gravement atteinte à la dignité humaine susceptibles d'être vus ou perçus par un mineur. A fortiori, la consultation de sites de ce type mettant en scène des mineurs est également sanctionnée pénalement (Articles 227-23 et 227-24 du Code pénal).

#### *- la fraude informatique :*

« Le fait d'accéder ou de se maintenir frauduleusement dans tout ou partie d'un système... le fait d'entraver ou de fausser le fonctionnement d'un système... le fait d'introduire, de supprimer ou de modifier frauduleusement les données qu'il contient » sont considérés comme des délits. « La tentative des délits est punie des mêmes peines. » (Articles 323-1 à 7 du Code pénal)

#### *- le droit des auteurs :*

Le code de la propriété intellectuelle sanctionne la contrefaçon et d'une manière générale toute atteinte aux droits des auteurs. Toute réutilisation de données comportant des œuvres littéraires et artistiques notamment est illicite sans le consentement express des auteurs ou des ayant droits.



### *1. Les objectifs du service :*

- élargir l'offre documentaire de la bibliothèque
- permettre au public de découvrir et d'utiliser les nouveaux outils de recherche d'information

### *2. Conditions d'accès :*

L'accès au réseau Internet est possible à tous les adultes. Les mineurs doivent présenter leur carte à l'accueil avant d'accéder aux postes de consultation (une autorisation parentale étant obligatoire).

La connexion est limitée à 1 heure.

### *3. Quelles consultations ?*

- Sont exclus de la consultation : les sites à caractère violent, pornographique ou de nature à porter gravement atteinte à la dignité humaine
- Il est interdit de télécharger des programmes.
- Il est interdit de modifier la configuration des équipements.

### *4. Les moyens de sauvegarde :*

- L'utilisation de clés USB est possible ;
- La messagerie électronique est possible.
- Il n'est pas possible de réaliser des impressions.

### *5. Les Tarifs :*

L'accès est gratuit.

Les usagers qui chercheraient à détourner l'esprit de la présente charte peuvent se voir expulsés de la bibliothèque.